



COMITÉ DE PILOTAGE

11 septembre 2008

**FÉDÉRATION
POUR LA PERMANENCE DES SOINS LIBÉRALE
DES YVELINES**

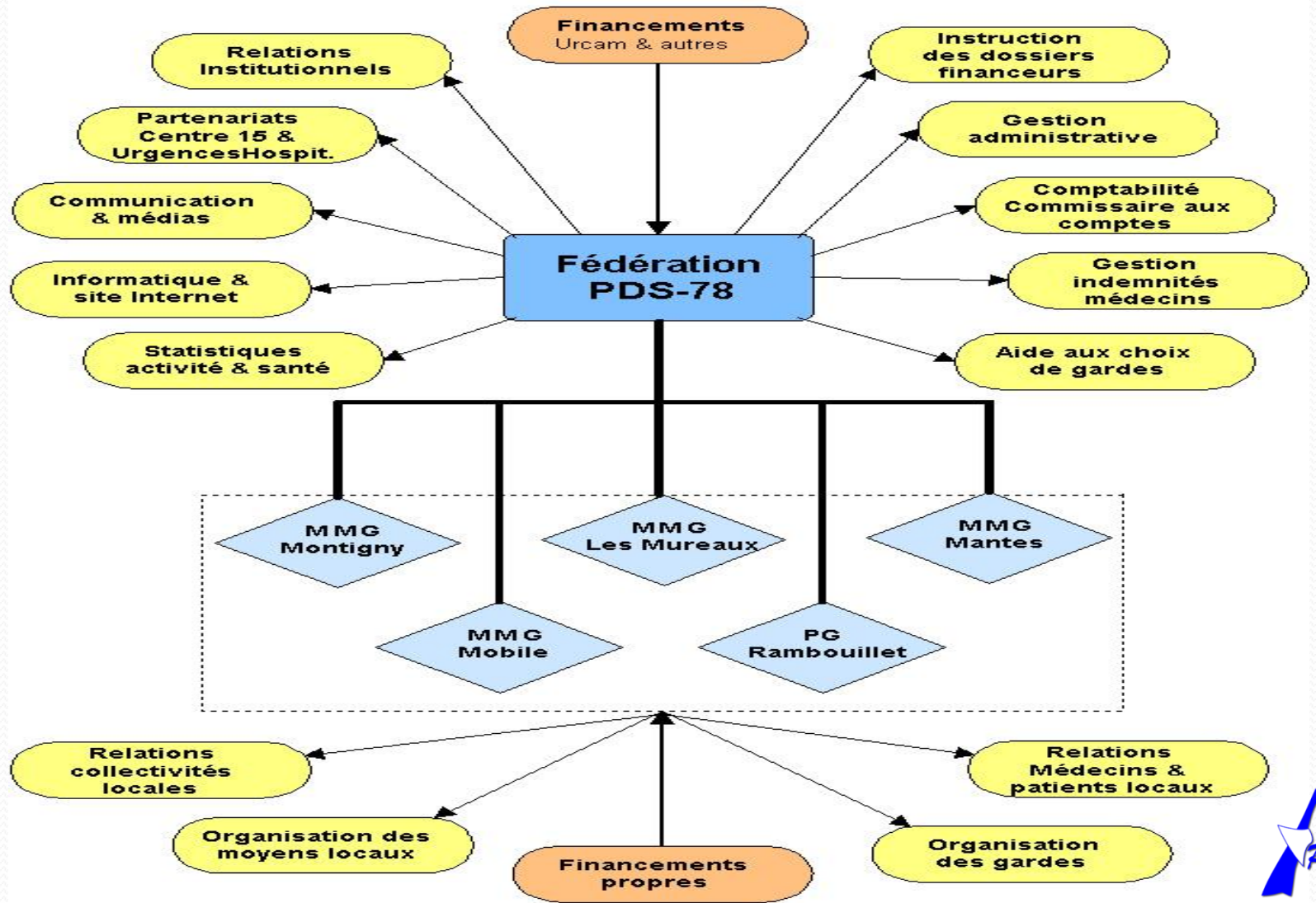
Ordre du jour

- **Organisation interne de la Fédération PDS-78**
- Etat des lieux de l'action de la Fédération
- L'information du public et la communication

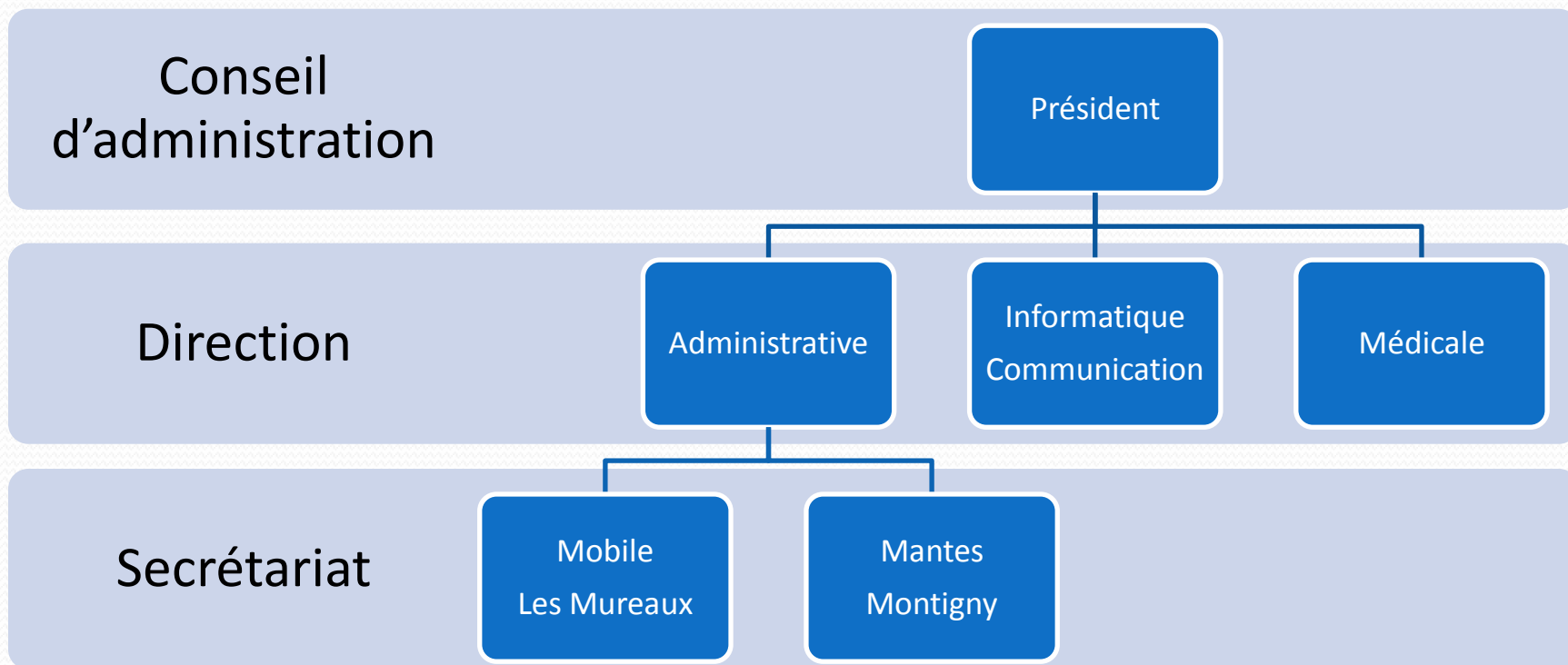
Organisation logistique

- **Définition du cahier des charges organisationnel**
 - Analyse des besoins
 - Articulation entre Fédération et Associations locales
 - Définition des tâches
 - Organisation comptable
 - Besoins en ressources humaines
 - Définition des plannings
 - Audits

Organigramme général



Ressources humaines de la Fédération PDS-78



Organisation financière et comptable

- **Financements**

- **Convention MRS 2008-2010**

- Budget globalisé par le FIQCS pour l'ensemble des MMG fédérées

- **Communes et Communauté d'agglomération**

- MMG fixes et administration de la Fédération

- **FEDER et Région Ile de France**

- Participation à la MMG de Mantes

- **Fonds propres (Cotisations, produits financiers, don Ménages Prévoyants)**

- **Organisation comptable**

- Comptabilité propre avec suivi analytique par MMG

- Expertise comptable et Commissariat aux comptes

- Prise en charge des tâches comptables de chaque Association adhérente

Ordre du jour

- Organisation interne de la Fédération PDS-78
- **Etat des lieux de l'action de la Fédération**
- L'information du public et la communication

Fonctionnement de nos MMG

- **Population concernée**

- Environ 900.000 habitants,
- Sur les 25 secteurs du département, 18 sont couverts par nos MMG, soit les 4/5^{èmes} du territoire des Yvelines, le restant est couvert par SOS-Médecins.

- **Horaires couverts**

- Toutes nuits :
 - 20h-24h MMG fixes
 - 20h-8h Mobile
- Dimanche et fériés :
 - 8h-20h Montigny et Mobile
 - 9h-13h Mantes et Les Mureaux,
- Samedi :
 - 15h-20h Montigny.

Activité médicale de nos MMG

- Actes effectués en 2007

	Montigny	Les Mureaux	Mantes	Mobile Sud	Total
Médecins	40	35	35	8	117
Actes	2938	1233	639	620	5430
☎ C15	2929	1170	621	620	5340
☎ Urgences	0	26	4	0	30
🏠 Domicile	2905	1205	633	567	5310
🏥 Hôpital	33	28	6	27	94
Pédiatrie	59%	54%	48%	46%	

Participation médicale

- **au sein des MMG fixes**

- 120 médecins volontaires
- Soit environ 1/3 des MG des secteurs pris en charge
- Stabilité des effectifs et faible turn-over
- Moyenne 2,5 gardes de 4h mensuelles (entre 0,5 et 4)

- **Dans la MMG Mobile**

- 8 médecins dont certains régulent au C-15 ou participent aussi aux MMG fixes
- Moyenne 4 gardes de 12h mensuelles (entre 3 et 5)

Tableaux de garde

- La motivation éthique des médecins volontaires a permis le remplissages des tableaux même si ce fut en dernière minute.
- Les rares réquisitions du début d'année se doublonnaient avec des effecteurs volontaires en MMG.
- Incidence sur l'indemnisation des médecins (Montigny).
- Intérêt de la ligne directe Fédération / CDOM / DDASS / C15 et du logiciel Ordigard

Indemnités de garde

- **Indemnisation conventionnelle 1^{er} semestre 2008**

- MMG de Mantes : 36.400 €
 - MMG de Montigny : 50.350 €
 - MMG des Mureaux : 36.400 €
 - MMG Mobile Sud : 91.200 €
- } 214.350 €

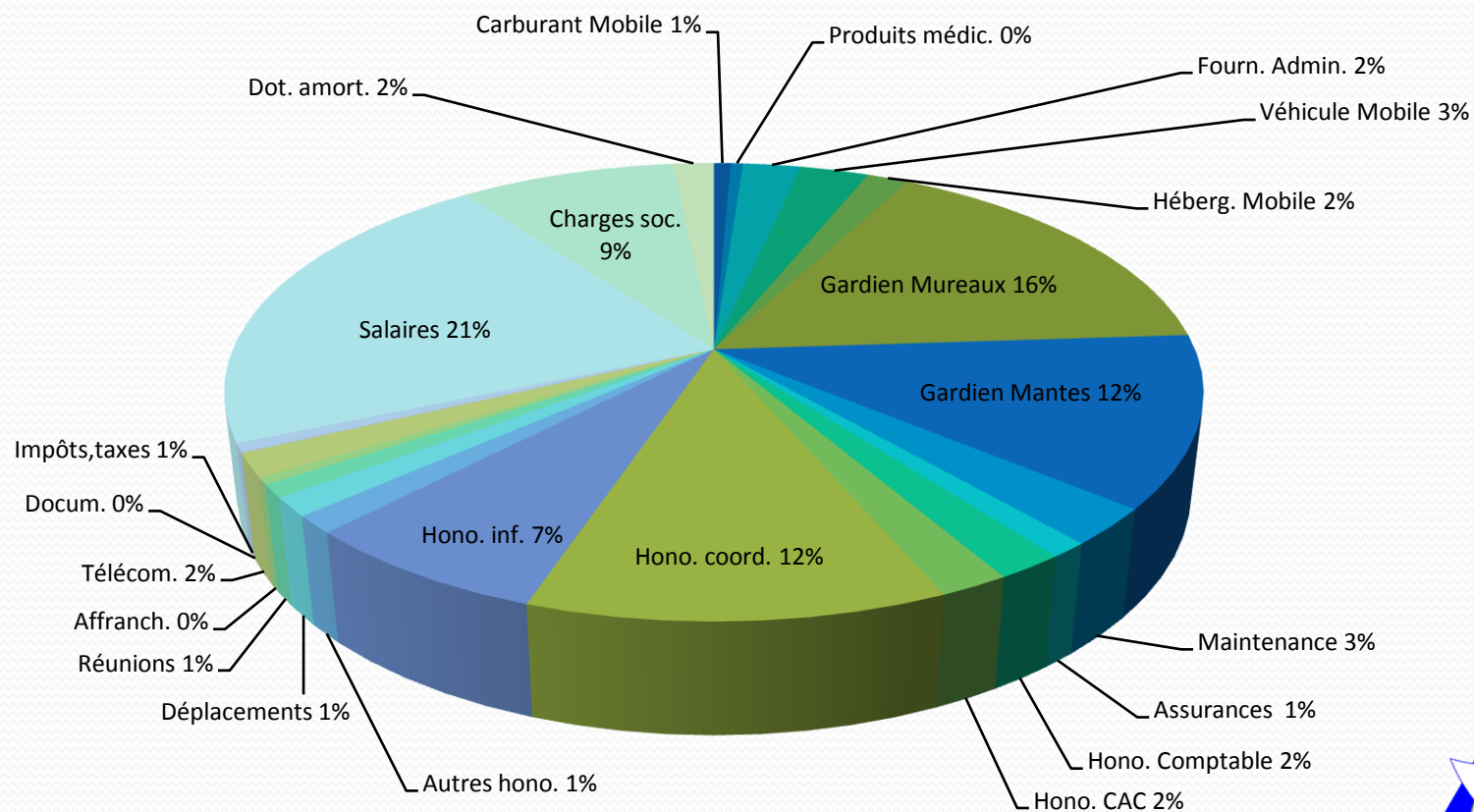
- Délai moyen de règlement aux médecins : 2 mois
- Gestion des demandes pris en charge par la Fédération

Réduction des coûts de fonctionnement

- **Mutualisation et maîtrise des coûts** ont permis en 2007 une réduction de près de **40%** des dépenses de fonctionnement constatées en 2005 et 2006 pour les mêmes structures non mutualisées.
- Le bilan intermédiaire du 1^{er} semestre 2008 démontre la poursuite de cette maîtrise des coûts de fonctionnement.

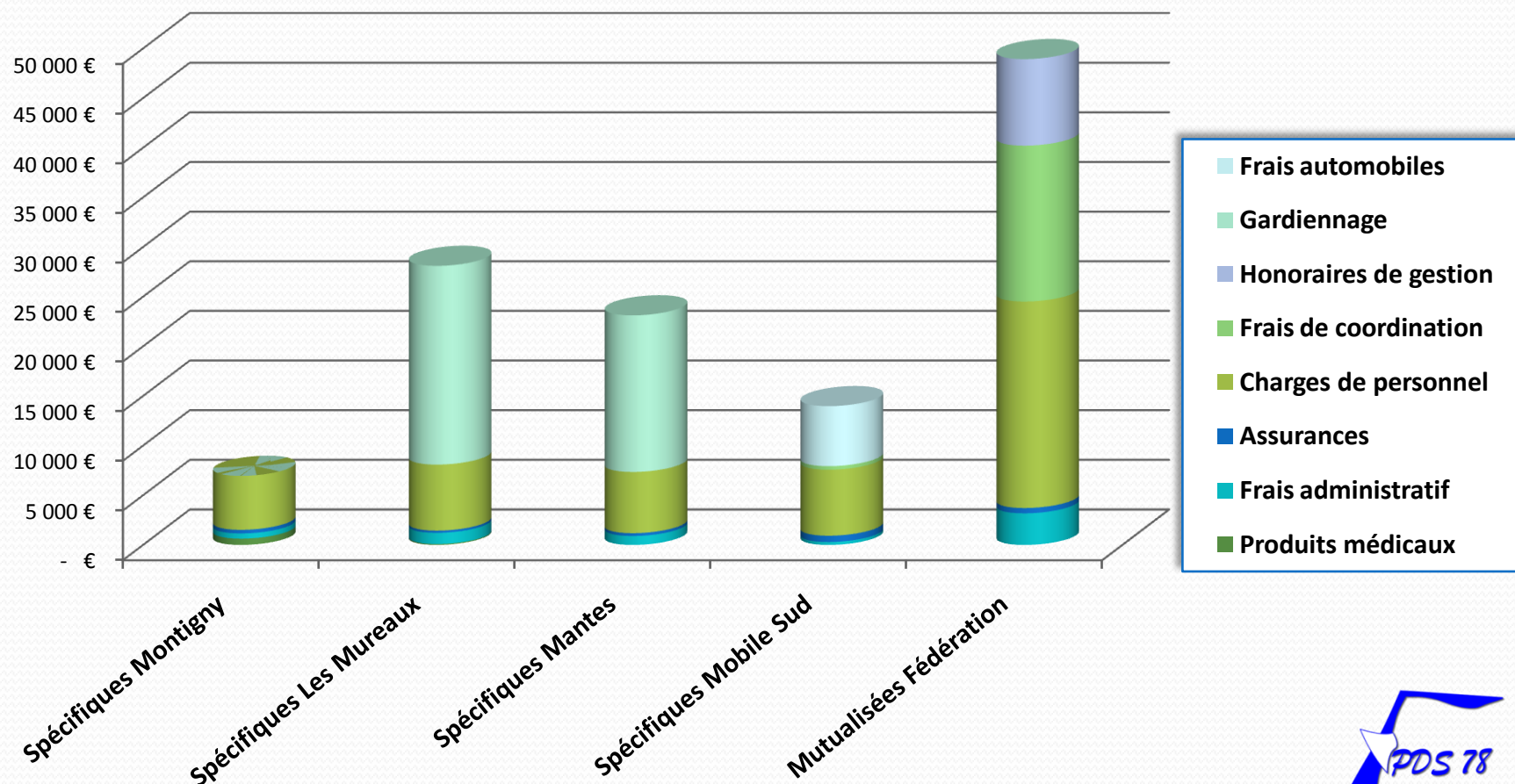
Frais de fonctionnement 2007

- Charges d'exploitation : 255.093 €



Ventilation des charges du 1^{er} semestre 2008

- Charges d'exploitation : 121.090 €



Partenariats

- Mutuelle Les Ménages Prévoyants, notre premier partenaire.
- Ordre des Pharmaciens et Syndicat des Pharmaciens des Yvelines.
- Réseau de soins palliatifs Le Pallium et service de garde palliatif 78
- Vivement souhaité : Centre 15
- En cours : Urgences hospitalières de Meulan
- En projet : Maisons de retraite



MMG mobile Nord

- Promue par le CDOM,
- Intégrée à notre dossier FAQSV dès 2006,
- Financement non voté par le FAQSV 2007 mais laissé à notre charge sur les budgets alloués,
- Notre gestion a permis de dégager les marges nécessaires à son financement dès Juin 2007.
- Validée par le CODAMUPS et inscrite au cahier des charges de la PDS 2007 par le Préfet.
- Incluse dans notre financement FIQCS 2008-2010.
- En attente d'organisation par le CDOM.
- Nous en avons lancé les aspects logistiques depuis Mars 2008.

Ordre du jour

- Organisation interne de la Fédération PDS-78
- Etat des lieux de l'action de la Fédération
- **L'information du public et la communication**

Information du public

- **Eclairer le public sur le parcours de PDS pour :**
 - Sécuriser les patients,
 - Optimiser l'offre de soins,
 - Réduire les coûts de prise en charge.
- **Nécessité d'une coordination des acteurs pour :**
 - Optimiser le message, sa transmission, et son timing,
 - Ne pas générer artificiellement d'augmentation de la demande de soins,
 - Adapter la diffusion des messages aux capacités des structures de régulation et d'effectation.

Information des professionnels

- **Au niveau des généralistes individuels :**
 - Faire connaître nos structures, Fédération, MMG et PG,
 - Inciter à l'implication dans la PDS,
 - Favoriser le recrutement d'effecteurs et régulateurs.
- **Au niveau des Points de garde :**
 - Coordonner nos structures,
 - Offrir nos moyens et services logistiques.

Les médias de la Fédération

- **Site internet**
 - Information du public comme des professionnels,
 - Promotion de liens depuis les sites communaux ou autres.
- **Forum internet**
 - Information et discussion entre professionnels.
- **Plaquettes informatives publiques**
 - Diffusées dans les cabinets médicaux, les pharmacies et services municipaux (écoles, crèches...).
- **Affichettes dans les cabinets médicaux**
- **Autres médias mis à disposition par notre partenariat**



Merci de votre collaboration

**FÉDÉRATION
POUR LA PERMANENCE DES SOINS LIBÉRALE
DES YVELINES**